

MOTION

des Présidents de Région et des parlementaires de la ligne
du 14 mars 2018

Lors de la rencontre du 14 mars 2018, entre les Présidents des Régions Ile de France, Centre Val-de-Loire et Auvergne/Rhône-Alpes et les parlementaires (liste en pj), les membres approuvent la motion suivante à l'unanimité des présents et représentés.

Les participants rappellent que depuis bientôt 10 ans, ils se mobilisent pour la réalisation de la LGV POCL Paris/Orléans/Bourges/Clermont-Ferrand/Lyon, selon deux objectifs indissociables :

- **désaturer la ligne actuelle Paris-Lyon** d'une part, et **aménager le territoire** par la grande vitesse, d'autre part, notamment **au bénéfice des territoires enclavés** grâce à la desserte et l'interconnexion des villes du projet : Paris, Orléans, Blois, Bourges, Vierzon, Châteauroux, Nevers, Montluçon, Moulins, Vichy, Clermont-Ferrand, Roanne, Lyon.

Par ailleurs, les participants rappellent que le projet :

- concerne 5 Régions, 15 départements, 11 villes moyennes et 17 millions d'habitants qui pour la plupart n'ont pas la grande vitesse ferroviaire et voient le réseau ferroviaire se dégrader résolument depuis ces 15 dernières années.
- est inscrit dans la Loi Grenelle de l'environnement (article 12) : *« Le projet ferroviaire TGV Grand Centre Auvergne s'inscrit parfaitement dans une démarche de Développement Durable ; il contribue à la lutte contre le réchauffement climatique en étant le plus efficace parmi ceux actuellement étudiés pour réduire l'impact des transports sur le climat. Il arrive en tête des gains de CO₂ avec plus de 200 milliers de tonnes de CO₂ évitées pour 600 kilomètres de ligne à grande vitesse. »*
- a été reconnu prioritaire par le Commission Mobilité 21, présidée en 2013 par Monsieur DURON, pour sa pertinence : *« La commission a particulièrement examiné le cas du projet de LGV Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon (POCL), qui a la double caractéristique de répondre à la saturation prévisible de la LGV Paris-Lyon, mais aussi de mieux connecter les territoires du Centre de la France au réseau de la grande vitesse. Il est évident, et parfaitement légitime, que les perspectives ouvertes par cette desserte nouvelle suscitent une très grande attente et le souhait d'une réalisation la plus rapide possible. »*
- a fait converger le choix des élus et des acteurs socio-économiques vers le scénario ouest, issu du débat public qui s'est déroulé d'octobre 2011 à décembre 2012, car ce scénario favorise une faisabilité financière du projet par une solidarité territoriale de tous les acteurs et **garanti un maillage territorial équilibré** de la desserte des villes du Grand Centre par la complémentarité, la connexion ou l'interconnexion des lignes existantes (TET, TER) avec les lignes à grande vitesse,

Récemment, la publication du rapport du Comité d'Orientation des Infrastructures a suscité la consternation dans les territoires du Grand Centre de la France. Nous avons noté que le Comité d'Orientation des Infrastructures ne dit pas un mot de la **fonction essentielle d'aménagement du territoire** du projet.

Très concrètement, alors que l'ouverture à la concurrence des lignes à grande vitesse sera effective à partir de 2020, ce qui peut profondément modifier le paysage, les participants demandent :

- que la question sur la date de programmation du projet soit réexaminée,
- que des solutions de phasage soient préconisées et engagées par écrit dès maintenant avec des engagements financiers proposant une réflexion sur le financement de la future concession,

- **que les enveloppes budgétaires envisagées pour dénouer les nœuds ferroviaires de Paris et de Lyon soient détaillées**, et plus précisément les 2 milliards d'euros qui avaient été affectés au lancement de la première phase des études préalables à l'enquête d'utilité publique sur les sections communes aux deux scénarios, phase préconisée par Manuels VALLS dans son courrier du 7 juillet 2015. Cette amélioration permettrait également de désaturer le RER D, notamment pour l'Ile de France.
- **que soit maintenue la réserve foncière des terrains d'Ivry et de Vitry** pour la réalisation du projet, ce qui soulagerait efficacement la saturation du RER C, faciliterait également la sortie au sud du Grand Paris Express, et permettrait de programmer la réalisation d'un tronçon de 70 km de Paris à Etampes Sud.
- **que l'observatoire de la saturation via le comité de suivi de la saturation de la ligne actuelle Paris/Lyon soit maintenu, avec au moins un point annuel, afin de conforter ou non le report de la saturation.**
- **que vous souteniez le projet pour le faire inscrire lors de la prochaine révision du RTET en 2020.**
- **qu'il soit envisagé de désaturer l'aéroport d'Orly par le report de liaisons sur la plateforme aéroportuaire de Châteauroux.**
- **qu'en attendant tous ces engagements**, la réalisation de travaux sur les lignes en interconnexion avec le projet, comme Montluçon-Bourges et la ligne POLT soit exécutée impérativement afin de préparer la desserte fine des territoires.

Par ailleurs, par la voix du préfet coordinateur, l'Etat s'était engagé à mener une tierce expertise du projet, et à ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de connaître le choix du prestataire indépendant pour appréhender les différents éléments du projet, et la date de lancement de la tierce expertise, si ce n'est déjà fait.

Nous demandons que cet engagement soit également tenu.

Etaient présents :

François Bonneau, Président Région Centre Val-de-Loire.
 Valerie PECRESSE, Présidente Région Ile de France
 Martine GUIBERT, Vice-Présidente aux Transports Région Auvergne/Rhône-Alpes.
 Rémy POINTEREAU, Sénateur du Cher
 Hugues SAURY, Sénateur du Loiret
 Jean Marc BOYER, Sénateur du Puy de Dôme
 Jean-François MAYET, Sénateur de l'Indre
 Daniel DUGLERY, Président de Montluçon Agglomération
 Jean-Jacques KEGELART, Vice-Président de Montluçon Agglomération
 Jean-Jacques HENRY, Chargé de mission de l'Association

Ne pouvaient être présents au déjeuner mais s'associe à la motion en venant la présenter à la Ministre des Transports Mme Elisabeth BORNE le 14 mars à 17h :

Nicolas FORISSIER, Député de l'Indre
 Bernard BONNE, Sénateur de la Loire
 Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret
 Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire